

COMITÉ CONSULTATIF SPORT ÉTUDIANT

MERCREDI 14 mars 2018 à 19h15
Salle de conférences, Polyvalente La Forêt
Compte-rendu

Présences :

Caroline Roy	Serge Paquin
Anick Bernatchez	Alain Albert
Sophie Lemay-Langevin	Yann Francoeur
Marie-Josée Théberge	
Valérie Cossette	

Absences : Julie Sigouin, Annie Rouillard, Éric Pomerleau, John Mowatt, Nancy Létourneau

1- Mot de bienvenue.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté par Valérie Cossette avec ajout au point 6.1 Gala Kodiak

3- Adoption du compte rendu de la rencontre 29 novembre 2017

Adopté par Marie-Josée Théberge

4- Points d'information et évaluation :

4.1 Résumé des faits saillants de nos athlètes

- Cheerleading : 2 équipes participantes au provincial, l'équipe de la Forêt a remporté la bannière de championnes régionales toutes catégories lors du régional;
- Gymnastique : Sophie nous fait un petit résumé. 5-6 gymnastes ont terminé dans le top 3 aux Jeux du Québec régionaux. Gymnastes CR en compétition à Repentigny les 10-11 mars, soulignons la belle performance d'une gymnaste, Mathilde Pomerleau qui est arrivée 1e au total des engins. 7 gymnastes vont à la qualification provinciale pour tente de se qualifier à la Coupe Québec.

- Basketball : le régional de basketball aura lieu le 7 avril à Amos, nous aurons 7 équipes participantes;
- Basketball division 1 : 2 équipes féminines feront les séries et 2 équipes masculines ont un match de barrage la fin de semaine prochaine;
- Badminton : championnat scolaire régional en double le 24 mars au Témiscamingue, championnat scolaire régional en simple à Amos le 8 avril;
- Volleyball : la saison pour l'équipe benjamine s'est terminée la fin de semaine dernière (11^e rang sur 15 équipes), celle pour les équipes cadettes se terminera dimanche le 18 mars.

4.2 Politique de reconnaissance de la Ville D'Amos.

Caroline présente la demande déposée cette année. Il s'agit de renouveler les paires de souliers à crampons pour les disciplines du crosscountry et de l'athlétisme.

4.3 Suivi plancher gymnase

Caroline informe les membres de la décision de la compagnie de refaire le plancher à neuf. Les travaux devraient débuter le 12 juin et être d'une durée de 4 semaines.

4.4 Projet infrastructure sportive

Marc Gosselin vient présenter le projet d'infrastructure sportive déposée au ministère. Pour que le projet soit réalisable, il est essentiel que la réponse soit favorable. Marc mentionne que plusieurs consultations ont été effectuées auprès des membres de la communauté sportive et scolaire

4.5 Grille horaire école secondaire d'Amos

Monsieur Albert explique les avancées de la grille horaire de l'école secondaire d'Amos. Le décloisonnement à La Calypso ouvre de belles possibilités. Les élève-athlète du Kodiak auront la possibilité de faire de la gymnastique et du CHEER dès le premier secondaire. Cette formule permettra aussi de donner la chance à davantage d'athlètes en concentration basket. L'idée est que les élèves ne suivront pas toujours le même groupe. D'autres élèves auront aussi des cours options de différentes passions. Éventuellement, la présence de nouveaux plateaux

pourrait grandement accroître l'offre et la qualité des services pour les concentrations et sport études.

5- Points décisionnel

- 5.1 Inscription en ligne

Caroline rappelle qu'au dernier CA nous avons discuté de l'inscription en ligne par le groupe Sportnroll. Voici le détail des coûts que nous avons analysés.

Voici les frais inhérents à l'utilisation de la plateforme pour l'organisation et les choix de sites web.

Transactions par crédit: 2,5% du volume + 0,10\$ par opération
Transaction par débit: 1,50\$ par transaction, peu importe le volume
(ces frais peuvent être rechargé aux utilisateurs payeur (parents))
Frais de terminal virtuel: 4,99\$ par mois

Par la suite, nous avons eu une présentation par la Ville d'Amos de leur logiciel Activitek. Voici les avantages que nous avons relatés.

- Les citoyens qui ont déjà fait une inscription en ligne avec la ville sont déjà dans la banque de données, et n'ont pas à entrer de nouveau leurs coordonnées.
- Le paiement de la plateforme se passe bien.

Nous pensons qu'il pourrait être profitable de faire l'essai un an avec le mini basket et la gymnastique récréative. Cela représente 280 athlètes.

Voici les coûts que la Ville a avant en juillet 2017.

Acquisition du module multi-organisations 875\$; (Frais assumé par ville)
Activation pour chacune des organisation 520\$;
Mise en route, accompagnement et formation Web 585\$ par tranche de 3.5 heures;
Gestion de projet 141\$/heure;
Entretien et soutien annuel 725\$/année

Il est proposé par monsieur Albert d'avancer avec Activitek pour un essai d'un an.

Adopté à l'unanimité

5.2 Avis sur l'éthique en loisirs et en sport

Présentation par Caroline de ce que c'est : L'avis sur l'éthique en loisirs et en sport est basé sur une réflexion éthique, l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport a pour objectif principal la reconnaissance des valeurs à promouvoir, et ultimement, la préservation d'un milieu du loisir et du sport sûr et accueillant pour tous.

Pour y adhérer, nous devons remplir le [formulaire d'adhésion à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport](#), et joindre un résolution pour un organisme

Vous pouvez consulter la [liste des organismes ayant adhéré](#) à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.

Caroline présente le document résumé et fait ressortir quelques passages qui l'ont interpellées. LE document est disponible sur le site du gouvernement du Québec.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/SLS/sport_loisir_act_physique/EthiqueLoisirSport_Avis.pdf

« La recherche scientifique démontre que les loisirs et les sports sont des outils de développement non seulement par les valeurs intrinsèques des activités, mais également par leur apport à la qualité de vie des citoyens et des communautés, à la réduction des comportements antisociaux, au renforcement du tissu familial et à l'épanouissement des jeunes. Ils favorisent la solidarité sociale, une citoyenneté active et une vie associative foisonnante, valeur importante de la société québécoise. Toutefois, on constate que le loisir et le sport, porteurs de valeurs positives, ne sont pas à l'abri de certaines influences et problèmes de la société moderne. Malheureusement, on observe parfois des écarts entre les valeurs que l'on désire transmettre et celles véhiculées dans la pratique; de plus, il arrive que les bienfaits attendus s'accompagnent de méfaits pour la personne et son environnement, ainsi que pour les activités de loisir et de sport elles-mêmes. Les attentes légitimes de la contribution du loisir et du sport au développement individuel et collectif s'en trouvent ainsi compromises. »

Les valeurs communes : Persévérance, Plaisir, Respect, (Santé, sécurité et intégrité)
Solidarité et équité.

« L'Avis sur l'éthique en loisir et le sport vise essentiellement à s'entendre sur les valeurs fondamentales à transmettre par la pratique du loisir et du sport, ainsi qu'à adopter un message commun. Il sert également à créer un mouvement qui se traduira par des actions conformes aux valeurs et aux principes directeurs énumérés précédemment. L'adhésion à un tel avis signifie concrètement que chaque décision ou geste posé en matière de loisir et de sport, est cohérent avec les valeurs exprimées dans ce document. Ces décisions et gestes respectueux de l'éthique permettront ainsi au loisir et au sport de contribuer pleinement au mieux-être et au développement intégral de la personne, des communautés et de la société. C'est pourquoi nous nous engageons : • à mettre au premier plan les valeurs indissociables d'une contribution positive de la pratique d'activités de loisir et de sport. • à promouvoir l'éthique auprès des acteurs du milieu et de la population québécoise. »

Extrait du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration du sport étudiant CSH tenue le 14 mars 2018.

Résolution numéro CA-2018-03-14 -01

Étaient présents : Mesdames

Caroline Roy, Marie-Josée Théberge, Anick Bernatchez, Valérie Cossette, et Sophie Lemay

Messieurs Alain Albert, Yann Francoeur, Serge Paquin

Il est résolu sur proposition de Anick Bernatchez, que le Mouvement Kodiak ainsi que l'Authentique. soient les deux organismes représentant le sport étudiant de la Commission Scolaire Harricana, souscrivent à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Appui au centre de développement régional

Caroline fait la présentation du projet de centre de développement régional. La Ville demande l'appui des organismes pour poursuivre son travail.

Il est proposé par Yann Francoeur que le sport étudiant CSH donne son appui à la Ville pour la poursuite de ce projet.

Adopté à l'unanimité

6- Autres sujets

6.1 Gala Kodiak : Le gala aura lieu vendredi le 1^{er} juin à l'agora.

7- Fermeture

La fermeture de la rencontre est proposée par Sophie Lemay. Il est 21h06.

Monsieur Albert remercie tous les membres. Prochaine rencontre avant le 30 juin 2018.



Secrétaire